DEPARTEMENT DE L'ARIEGE

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE
DE
V I R A
09120

Tél/Fax 05 61 68 71 50
Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 10 mars 2011

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 mars 2011 convoquée le 28 février 2011

Présents *Philippe BABIN, Gilles BERDOT, Pierre BRICOUT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Viviane JURADO, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET*
Absents *: Christian AUTHIE, Dominique JALLIER*
Pouvoir *:*
Secrétaire de séance *: Jean-Louis CLAUZET*

Approbation du compte rendu de la réunion du

Le compte rendu de la réunion du 18 janvier 2011 est adopté à l'unanimité

Comptes rendus des réunions des délégués

Communauté de Communes par Gilles Berdot :

- Présentation et vote des comptes administratifs et de Gestion 2010 avec un solde de 941 567 €
- Présentation et vote du budget primitif 2011 : pas de grandes novations – recettes fiscales non confirmées (après reforme de la TP). Un budget rectificatif sera fait après confirmation des montants.
- Annuité des emprunts : montant net de 450 000 € (environ 46 €/habitant).
- Gendarmerie : le gros œuvre est très avancé – travaux autofinancés.
- Voirie sous mandat des communes : dernière année du marché Rescanières ; une nouvelle consultation, pour 4 ans, sera lancée en avril
- Site Internet de la CCCV : sera ouvert cet été
- Téléphonie mobile : travaux sur Ventenac. Y aura-t-il une influence sur Vira ?
- T.N.T. un relais sera mis en place (lieu dit Le Cazal), par le département, pour la commune de Vira (passage en novembre 2011)

SDCEA : aucun délégué à la réunion

- Compte administratif 2010 et débat d'orientation budgétaire 2011

SMDEA : aucun délégué à la réunion

- Harmonisation en cours des tarifs (objectif 2012)
- Pour tous les documents d'urbanisme (sauf CU simple), la SMDEA doit être consultée. Une participation pour raccordement à l'égout (PRE) est applicable à chaque création de SHON (surface hors d'œuvre nette).
- Validation des tarifs 2011 – pour Vira :
  - Eau : fixe 58.75 € variable 1.040 €
  - Assainissement : fixe 64.60 € variable 1.298 €

SIVOM : compte rendu des actions pour le maintien du poste sur la vallée. Grâce à la mobilisation de tous, le poste est conservé. Une motion s'opposant à la suppression de poste sur la vallée est décidée.

Délibération approuvant le choix de l'entreprise pour la réfection de la toiture de la salle des fêtes :

8 plis ont été ouverts le 4 février 2011. Le 11 février, la commission a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise Artuzo Renzo, mieux disante, pour un montant de 27 957.70 € TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver ce choix.

Délibération autorisant le maire à signer une convention de travaux sous mandat, avec la CCCV, pour la voirie de la commune :

La convention actuelle se termine cette année.

Une nouvelle convention est proposée pour les 4 ans à venir. Cette convention comprend :

- Etablissement des marchés
- Maîtrise d'œuvre
- Réception des ouvrages
- Demandes de subventions éventuelles (Etat)

Ce fonctionnement permet également de bénéficier d'aides éventuelles de la CCCV (environ 6000 € en 2010).

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser le maire à signer cette convention.

Projet d'oeunotourisme :

Philippe Babin présente son projet qui comprend :

- La création d'une nouvelle cave à Vira (Embayourt) avec un lieu de vente
- La création de chemins sur différents thèmes : œnologie, géologie, faune et flore, histoire de la résistance et des maquis…

Le conseil municipal est favorable à ce projet et apportera son aide, dans la mesure de ses moyens. Les offices de tourisme et la structure départementale du tourisme, ainsi que le PNR, sont mobilisés pour apporter leur aide (avec avis favorable de la CCCV et du président des offices de tourisme).

Questions diverses :

- Faire remonter le problème du marquage, à la peinture indélébile, des circuits des « bosses du Plantaurel »
- Problème de salle avec la nouvelle association « Les Agités du Vocal » à voir rapidement avec sa présidente
- Rappel : l'accès de la salle des fêtes est strictement réservé pendant les « mises à disposition »
- Le 21 mars, visite de la commission de sécurité à la salle des fêtes. Il est demandé de reprendre les réglages initiaux des fermetures des portes
- Une fermeture de porte de la salle des fêtes est abîmée. Igor regardera la possibilité de la réparer.
- Chemin des la Rivières : 2 trous à reboucher
- Route de Sabatier : route abîmée suite aux travaux du SMDEA – contact à reprendre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15

Quoi	Qui	Quand	Observations
Délibération approbation choix de l'entreprise pour le marché de réfection toiture	Jean-François SPRIET	Urgent	Fait le 9 mars
Délibération autorisant la signature d'une convention de mandat avec la cccv	Brigitte	Dans les 15 j	+ convention à retourner
Motion sur poste enseignant à rédiger	Jean-François SPRIET	Dans les 15 j	
Problème marquage, Agités du Vocal, Rappel salle des fêtes, réparation routes	Jean-François SPRIET		
Réglage portes Salle des Fêtes	Comité des fêtes		
Fermeture porte entrée salle des fêtes	Igor		